

I BUT DU COURS

Même s'il est difficile de déterminer avec précision le domaine de la connaissance que circonscrit la littérature, il est indéniable qu'un tel domaine existe, comme le prouve le fait que l'histoire occidentale est ponctuée d'œuvres littéraires marquantes qui sont autant de points de repère de l'histoire de notre propre humanité. Ce constat s'applique tout particulièrement aux époques moderne et contemporaine, durant lesquelles s'affirmèrent les langues de Shakespeare et de Molière. Ce cours est donc consacré à la lecture et à la discussion de grandes œuvres littéraires des mondes moderne et contemporain. Le but est de se familiariser avec ces œuvres qui ont marqué la littérature en Occident afin de comprendre le type de connaissance qu'elles véhiculent et, ainsi, de mieux comprendre pourquoi il s'agit, justement, d'œuvres marquantes.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans les œuvres qui ont marqué la littérature occidentale à l'époque moderne et contemporaine et en comprendre la spécificité.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Se mesurer à des œuvres de tous les genres et de toutes les époques.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

III CONTENU

- *Théâtre* : Shakespeare, *Hamlet* ; Racine, *Britannicus* ; Molière, *Don Juan* ; Beckett, *En attendant Godot*.
- *Roman* : Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves* ; Flaubert, *Madame Bovary* ; Proust, « Un amour de Swann » ; Soljenitsyne, *Une journée d'Ivan Denissovitch*.
- *Poésie* : Baudelaire, *Les Fleurs du mal*.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, font l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (réflexions hebdomadaires, exposé oral et travail de synthèse) seront proposées afin de rendre

fécond le contact avec l'œuvre. Ces activités ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience de lecture d'une œuvre.

V CALENDRIER DES LECTURES

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	Shakespeare, <i>Hamlet</i> , I	Semaine 9	Flaubert, <i>Madame Bovary</i> , I
Semaine 2	<i>Hamlet</i> , II	Semaine 10	<i>Madame Bovary</i> , II
Semaine 3	Racine, <i>Britannicus</i>	Semaine 11	<i>Madame Bovary</i> , III
Semaine 4	Lafayette, <i>Princesse de Clèves</i> , I	Semaine 12	Proust, « Un amour de Swann », I
Semaine 5	<i>La Princesse de Clèves</i> , II	Semaine 13	« Un amour de Swann », II
Semaine 6	Molière, <i>Don Juan</i>	Semaine 14	Beckett, <i>En attendant Godot</i>
Semaine 7	Baudelaire, <i>Fleurs du mal</i> (choix)	Semaine 15	Soljenitsyne, <i>Une journée d'Ivan...</i>
Semaine 8	<i>Semaine de lecture</i>		

Éditions suggérées (les livres seront disponibles à la Librairie La Liberté, à la Pyramide, 2360 ch. Ste-Foy)

Baudelaire, Charles, *Les Fleurs du mal*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1990.

Beckett, Samuel, *En attendant Godot*, Paris, Minuit, 1990.

Flaubert, Gustave, *Madame Bovary*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2001.

Lafayette, Mme de, *La Princesse de Clèves*, Paris, Le Livre de Poche, 1990.

Molière, *Œuvres complètes 2*, Paris, GF Flammarion, 1990.

Proust, *Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1995.

Racine, *Théâtre I*, Paris, GF Flammarion, 2011.

Shakespeare, *Hamlet*, trad. Fr. Maguin, Paris, GF Flammarion (Bilingue), 2015.

Soljenitsyne, Alexandre, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, trad. J. et L. Cathala, Paris, Robert Laffont, « Pavillon poche », 2016.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

Les évaluations

- Dix réflexions hebdomadaires valant pour 30 % de la note finale.
- Un exposé oral interactif valant pour 30 % de la note finale.
- Un travail long valant pour 40 % de la note finale.

Les critères d'évaluation

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive avant chacune des séances. Chaque réflexion hebdomadaire portera sur la lecture demandée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir parmi les questions et les thèmes suggérés par l'enseignant dans le « Guide de lecture » et remettre sa réflexion (environ une page et demie, deux pages maximum ; Times 12, interligne 1½) lors de la séance correspondante. Il y aura dix réflexions hebdomadaires à rédiger pendant la session (vous n'en remettez pas à la séance où vous faites l'exposé, ni à celle où vous remettez votre travail long). Elles seront évaluées en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue et de l'originalité.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance qui lui aura été assignée au début de la session. L'exposé sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, de la pertinence et du traitement des thèmes soulevés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées et de la capacité à amorcer la discussion de l'œuvre. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement ; toutes les autres évaluations seront individuelles. S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 10 et 15 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, il devra durer entre 15 et 20 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours.

Le travail long permet à l'étudiant d'approfondir et de porter un jugement critique sur l'une des œuvres du cours. Il prendra comme point de départ l'une des questions proposées dans le « Guide de lecture » distribué aux étudiants en début de session. Le travail écrit (8 à 10 pages, Times 12, interligne 1½) doit être remis au début de la séance consacrée à l'œuvre étudiée. Seront évaluées la compréhension de l'œuvre, la clarté de l'expression, la cohérence de l'argumentation, la qualité de la langue et l'originalité.

VII ECHELLE DE NOTATION

La notation pour les travaux se fait selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie, qui est la suivante :

A+	(95 % - 100 %)	A	(90 % - 94 %)	A-	(85 % - 89 %)
B+	(80 % - 84 %)	B	(76 % - 79 %)	B-	(72 % - 75 %)
C+	(68 % - 71 %)	C	(64 % - 67 %)	C-	(60 % - 63 %)
D+	(55 % - 59 %)	D	(50 % - 54 %)	E	(-49 %)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie :

<http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf>).

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.